

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le 29 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Conseil de Communauté : 22 mars 2018,

| Membres en exercice | Présents | Pouvoirs | Excusés | Absents |
|---------------------|----------|----------|---------|---------|
| 33                  | 19       | 6        | 4       | 4       |

| Pour | Contre | Abstention | Ne prend pas part au vote |
|------|--------|------------|---------------------------|
| 24   | 0      | 0          | 1 (Jean Pierre Faye)      |

#### Membres présents :

BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, CHADELAUD Michel, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe

#### Suppléants avec voix délibérative :

#### Membres ayant donné pouvoir :

BAUDEMONT Dominique donne pouvoir à PERIGAUD Chantal, CHABANAT Christine donne pouvoir à PLAZANET Mélanie, CHAUVERGUE Laurence donne pouvoir à MUZETTE Thierry, DOLLEY Alain donne pouvoir à BIDAUD Jean Michel, PERDUCAT Daniel donne pouvoir à FAYE Jean Pierre, SUDRON Frédéric donne LOURADOUR Patricia

#### Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

GARDELLE Bruno, ROGER Edouard, TERRIER Gilles, SIMON Isabel

#### Absents :

CAMBOU Stéphane, BODIN Pascal, DEVAUX Nathalie, DUPUY Nathalie

#### Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie



## FINANCES

### Délibération n° 16 – 2018 : Compte Administratif 2017 – Budget annexe SPANC

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le président pour présider lors du vote du compte administratif ;

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil Communautaire qu'il ne peut pas prendre part au vote du Compte Administratif du budget annexe SPANC.

Madame Monique LENOBLE, Vice-présidente de la Commission Finances est désignée comme présidente pour présider la séance pour ce point de l'ordre du jour.

Mme LENOBLE présente, aux membres du Conseil Communautaire, le Compte Administratif 2017 du budget annexe SPANC, dont les résultats sont arrêtés comme suit :

| LIBELLE                       | FONCTIONNEMENT         |                          | INVESTISSEMENT         |                          | ENSEMBLE               |                          |
|-------------------------------|------------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------|
|                               | DEPENSES ou<br>DEFICIT | RECETTES ou<br>EXCEDENTS | DEPENSES ou<br>DEFICIT | RECETTES ou<br>EXCEDENTS | DEPENSES ou<br>DEFICIT | RECETTES ou<br>EXCEDENTS |
| Résultats reportés.....       |                        | 19 674,94 €              |                        | 2 194,00 €               |                        | 21 868,94 €              |
| Opérations de l'exercice..... | 16 064,50 €            | 30 853,11 €              |                        | 8 804,22 €               | 16 064,50 €            | 39 657,33 €              |
| TOTAUX.....                   | 16 064,50 €            | 50 528,05 €              |                        | 10 998,22 €              | 16 064,50 €            | 61 526,27 €              |
| Résultats de clôture.....     |                        | 14 788,61 €              |                        | 8 804,22 €               |                        | 23 592,83 €              |
| Restes à réaliser.....        |                        |                          | 63 152,33 €            | 55 445,11 €              | 63 152,33 €            | 55 445,11 €              |
| TOTAUX CUMULES.....           | 16 064,50 €            | 50 528,05 €              | 63 152,33 €            | 66 443,33 €              | 79 216,83 €            | 116 971,38 €             |
| RESULTATS DEFINITIFS.....     |                        | 34 463,55 €              |                        | 3 291,00 €               |                        | 37 754,55 €              |

Mme Lenoble précise que le Compte Administratif 2017 du budget annexe SPANC tel que présenté est conforme dans ses écritures au Compte de Gestion 2017 du budget annexe SPANC établi par Monsieur le Trésorier d'Eymoutiers.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'ADOPTER le Compte Administratif 2017 du budget annexe SPANC ;
- DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser 2017 ;
- D'ARRETER les résultats définitifs tels que définis ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 03 avril 2018

La Présidente de séance,  
Monique LENOBLE

Acte rendu exécutoire le :

Publié le : 04/05/18

Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
8, rue de la Collégiale  
87120 EYMOUTIERS